▪ économie ▪ solidarité ▪

Une **filière coton bio** et **équitable** : la **Bretagne** et l'**Afrique de l'Ouest s'engagent !**

Pour une économie éthique
et solidaire

Région BRETAGNE

IMPULSÉ par la Région Bretagne, ce projet de co-développement économique avec 8 pays d'Afrique de l'Ouest est le fruit de rencontres et de liens humains tissés et consolidés depuis 2007. L'engagement de Kofi Yamgnane, le soutien d'Erik Orsenna, l'implication de responsables politiques en Bretagne et en Afrique, en particulier Soumaïla Cissé président de la commission de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), des organisations paysannes et des entrepreneurs d'Afrique de l'Ouest, mais aussi d'acteurs bretons de plus en plus nombreux (entrepreneurs, responsables d'ONG et d'associations, élus de collectivités locales) ont permis à ce projet d'entrer en phase opérationnelle début 2008. Près de 1000 tonnes de coton bio et équitable provenant du Mali et du Burkina Faso ont été récoltées en 2008 dans le cadre de ce programme triennal (2008-2010) cofinancé par la Région Bretagne et l'UEMOA.
Ce projet économique s'appuie sur le constat d'une demande croissante de textiles en coton biologique par les consommateurs des pays du nord, et des difficultés d'approvisionnement ressenties par les entreprises de la filière, en coton bio africain, réputé pour sa qualité. L'Afrique de l'Ouest a donc une forte opportunité de développement à saisir sur ce marché de niche..

Pourquoi ce projet initié par la Région Bretagne ?

- Nous ne pouvons pas fermer les yeux sur le développement profondément inégal du monde et sur la pauvreté. Le PIB cumulé des 8 pays constituant l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine, UEMOA (85 millions d'habitants), est de moitié inférieur au seul PIB breton !
- « Trade but not aid » : le développement des pays du sud ne se fera pas grâce aux seules aides financières internationales, mais par des partenariats économiques leur permettant d'entrer dans les flux économiques mondiaux. Le coton bio et équitable se présente comme une niche porteuse et une opportunité pour l'Afrique de l'Ouest ;
- Parce que éthique et économie ne doivent pas être perçues comme deux données antinomiques, mais peuvent être vécues à travers des expériences concrètes, et dans un rapport de réciprocité.
- Historiquement ouverte au monde, la Région Bretagne, par sa culture et sa capacité à mobiliser des partenariats d'acteurs engagés (entrepreneurs, associations...) représente une échelle pertinente pour initier et conduire une telle démarche.

« Cette coopération économique est innovante parce qu'elle met en mouvement au Nord et au Sud, des acteurs politiques, économiques, associatifs, sur un projet très concret, fondé sur des valeurs et qui va créer de l'emploi et des revenus.
Au-delà de la production de coton biologique, une multitude d'autres fils sont en train de se tisser entre la Bretagne et l'Afrique de l'Ouest, liens entre PME, formation, coopération sur les cultures vivrières... »

Alain Yvergniaux, *Conseiller régional de Bretagne, Président de la Commission du développement économique*

Une opportunité à saisir pour l'UEMOA

Fondée en 1994, l'UEMOA rassemble 8 pays (tous francophones à l'exception de la Guinée Bissau) autour d'une organisation politique et institutionnelle et d'objectifs similaires à ceux de l'Union européenne.
Deuxième exportateur de coton après les États-Unis, l'Afrique de l'Ouest produit 5% du coton mondial. Son coton reconnu d'excellente qualité implique plus de 10% de la population ouest-africaine et joue un rôle primordial dans le développement économique et social de ces pays. Aujourd'hui, l'industrie du coton conventionnelle ouest-africaine se trouve menacée. La filière coton biologique, tout juste naissante, est une alternative à développer.

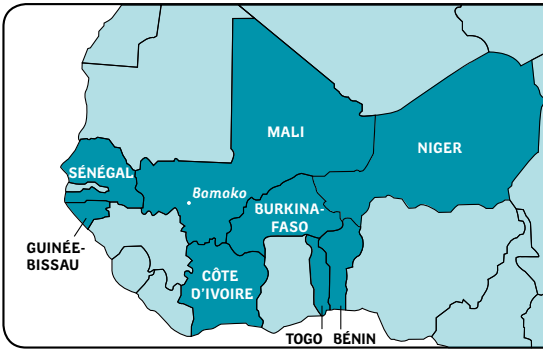

« Mon sujet ce n'est pas la lutte contre la pauvreté, c'est la création de richesse.
La relation que nous avons avec la Bretagne est une relation de gagnant-gagnant, ce sont des relations de partenariat. Je ne souhaite pas de dons, je ne souhaite pas de mendicité, je veux travailler. Je veux un peuple qui travaille ».

Soumaïla Cissé, *Président de la commission de l'UEMOA*

Un partenariat gagnant-gagnant

La Région Bretagne et la commission de l'UEMOA ont décidé d'investir dans une filière d'un genre nouveau et de démontrer que l'on peut concilier éthique et économie par la recherche d'intérêts réciproques.

- **Ici en Bretagne,** des entrepreneurs (fabricants, distributeurs) vont pouvoir sécuriser leurs approvisionnements en coton biologique et équitable et seront assurés d'une production réservée de coton, garantie en qualité et en quantité. En échange, ceux-ci s'engagent à respecter les principes du commerce équitable (juste rémunération du travail des producteurs de la zone UEMOA, respect des droits fondamentaux des personnes, préservation de l'environnement, respect du consommateur par une offre de produits de qualité).
- **Et là-bas en Afrique :** l'assurance pour les milliers de producteurs concernés (dont la moitié de femmes), organisés en coopératives, de bénéficier de revenus décents, d'un mode de production plus respectueux de la santé humaine et de l'environnement. Plus généralement, cette filière permettra de développer l'économie du pays, de créer des emplois et ainsi d'améliorer les conditions de vie, la santé, l'éducation, la promotion des femmes...

« Nous sommes convaincus que l'affirmation de principes éthiques dans l'échange économique créera du développement humain durable, concret et bénéfique pour nos deux espaces régionaux. »

Jean-Yves Le Drian,
Président du Conseil régional de Bretagne.

Le coton biologique et équitable, une voie d'avenir…

… pour l'environnement

La culture conventionnelle du coton compte parmi les plus polluantes de la planète. Elle utilise 25% des tonnages mondiaux d'insecticides, 11% des tonnages mondiaux de pesticides pour seulement 2,5% de la totalité des terres cultivées. **Le coton biologique valorise les ressources naturelles existantes et respecte l'environnement.**

… pour la santé publique

Outre les effets sur l'environnement, l'utilisation massive des pesticides et la contamination des eaux douces entraînent d'énormes dégâts sur la santé humaine (cancers, maladies de peau, empoisonnements, malformations…). L'OMS recense chaque année des milliers de morts parmi les paysans et les populations qui utilisent les pesticides et insecticides pour la culture du coton. **Sa culture ne nécessitant pas ou peu de pesticides, le coton biologique n'est pas nocif pour la santé des cotonculteurs.**

… pour l'économie

Le cours du coton ne cesse de baisser, en raison notamment de la parité du Franc CFA à l'Euro et des subventions reçues par les cotonculteurs des pays industrialisés (notamment les États-Unis) qui peuvent ainsi inonder le marché à bas prix. Trop souvent inférieur au coût de revient, il ne permet pas aux producteurs africains de rembourser les dettes contractées et de faire vivre leur famille.

Le coton biologique et équitable respecte le travail des producteurs en assurant une juste rémunération, (30 à 50% supérieure aux cours du coton conventionnel). Il diminue la dépendance des cotonculteurs face aux producteurs d'engrais et génère des revenus qui ouvrent la voie à un réel développement des communautés villageoises (autres producteurs, éducation, santé, rôle des femmes…).

La coopération Bretagne-UEMOA en chiffres

Au Mali :

- **20** villages concernés, **2 000** hectares, **3 300** producteurs ;
- 1 000 tonnes de coton graine en 2008, 1 500 tonnes en 2009, 2 300 tonnes en 2010.

Au Burkina Faso :

- **10** villages concernés, **1 600** hectares, **2 000** producteurs ;
- 250 tonnes de coton graine en 2008, **325** tonnes en 2009, **600** tonnes en 2010.

NB : la production totale de coton bio équitable pour toute l'Afrique de l'Ouest a été de 1 900 tonnes en 2007.

Ensemble, nous pouvons…

… agir sur la demande

- Constituer un réseau d'industriels bretons qui s'engagent à s'approvisionner en coton biologique d'Afrique de l'Ouest et à pratiquer le commerce équitable.
- Actionner le levier de la commande publique responsable (vêtements de travail commandés par les collectivités locales, etc.).
- Mobiliser les comités d'entreprise, les filières sportives…
- Mobiliser les réseaux de promotion du commerce équitable.

… accompagner le développement d'une production de coton bio et équitable au Mali et au Burkina Faso

Gérer le passage du coton conventionnel au biologique, et garantir au cotonculteur sécurité et pérennité dans cette transition, est une démarche longue (environ 3 ans) et complexe. La réussite du projet partenarial impose que les délais, les quantités, la qualité soient au rendez-vous.

- La Région Bretagne et l'UEMOA soutiennent l'ONG Helvetas, présente depuis de nombreuses années en Afrique de l'Ouest et qui a une forte expertise sur le coton bio, pour accompagner humainement et techniquement les cotonculteurs au Mali (région de la Haute Vallée du Niger) et au Burkina Faso (Fada N'Gourma).
- Coût du programme : 743 000 € sur 3 ans, avec un cofinancement Région Bretagne (avec le soutien du ministère des Affaires étrangères et européennes) et de l'UEMOA.

… favoriser l'installation ou l'adaptation d'un outil de transformation industrielle

Dans les pays de l'UEMOA, la filière coton-textile s'arrête trop souvent à l'égrenage et la confection des balles de coton. Toute la chaîne de valeur ajoutée et de créations d'emplois de la transformation (filature, tissage, teinture, confection) leur échappe.

- Au Burkina Faso, l'association bretonne Ingalañ, engagée dans le commerce équitable depuis 2004, accompagne sur place des groupements d'artisans comme IVATEX (Initiatives de Valorisation du Textile Artisanal), spécialisé dans la teinture, le tissage… L'objectif est de permettre au pays producteur de maîtriser l'ensemble de la chaîne, de l'égrenage jusqu'à la transformation (filature, tissage, confection) pour obtenir d'ici 2010 des produits 100 % ouest-africains.

Une filière qui se construit

- **5 entreprises textiles de l'Ouest** : Armor Lux (Quimper), Ekyog (Rennes), Dolmen (Guingamp), Fileuse d'Arvor (Quimper) et TDV Industries (Laval) s'associent au programme de co-développement entre la Bretagne et l'UEMOA.
- d'autres entreprises du secteur textile ont manifesté leur souhait de rejoindre ce partenariat.

Culture vivrière, pour aller plus loin dans le partenariat

Le coton n'est pas seulement une plante industrielle. Si la fleur de coton sert majoritairement à l'industrie du textile, sa graine, quant à elle, produit une huile utile à l'alimentation humaine, voire à la cosmétique et à l'industrie pharmaceutique.
La Bretagne, région historiquement agricole dispose d'entreprises expertes dans les domaines de la structuration et de l'équipement des exploitations agricoles, l'alimentation animale, la transformation de la production.

Une réflexion a été lancée en 2009 par l'ONG PEKEA (réseau de chercheurs) et la CASI (Coordination des Associations de Solidarité Internationale) avec l'appui du Conseil régional afin de repérer les savoir-faire disponibles en Bretagne et les besoins en Afrique de l'Ouest. L'occasion pour les entreprises de Bretagne et de l'UEMOA de tisser de nouveaux partenariats.

Conseil régional de Bretagne
283 avenue du Général Patton
CS 21101 — 35 711 RENNES CEDEX 7
Tél. : 02 99 27 10 10 — Fax : 02 99 27 11 11
www.bretagne.fr